

■ **Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la célébration du 25ème anniversaire de la marche verte (Lundi 6 novembre 2000)**

Louange à Dieu

Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

En ce même jour mémorable, il y a de cela 25 ans, notre père vénéré Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, avait donné le coup d'envoi de la glorieuse Marche Verte.

Cette épopée historique unique en son genre, a procédé du génie créateur, de la sagesse et de la grande perspicacité de notre père à tous, et permis au Maroc de recouvrer ses provinces du Sud spoliées dans la symbiose entre le Trône et le peuple, et grâce à la foi inébranlable et au recours à la voie pacifique civilisée et à la légalité internationale pour la récupération du Sahara marocain.

Au moment où nous célébrons aujourd'hui avec fierté et considération cet anniversaire qui nous est cher à tous, nous apprécions hautement le loyalisme indéfectible de nos fidèles sujets des provinces du sud envers notre Majesté et notre glorieux Trône Alaouite, leur engagement patriotique sincère pour l'unité de la nation et leur cohésion avec leurs frères dans toutes les régions du Royaume, dans le cadre d'une unanimité nationale renouvelée et un climat de stabilité, de sécurité et de quiétude.

La Marche Verte était légitime dans ses objectifs et pacifique dans ses méthodes. Depuis son lancement, le Maroc est demeuré fidèle à la voie pacifique, respectueux de la légalité internationale et attaché à la méthode civilisée de dialogue et de modération, prompt à entreprendre des initiatives constructives et faisant preuve de disponibilité à l'égard de toutes les initiatives de bons offices visant à mettre définitivement fin à ce conflit artificiel sur le parachèvement de son intégrité territoriale.

Après que la communauté internationale se soit rendu compte que les manœuvres de l'autre partie ont engagé le plan de règlement onusien dans l'impasse, et en application de la résolution du Conseil de sécurité invitant les parties concernées à proposer les moyens susceptibles de parvenir à un règlement définitif et durable du conflit artificiel, le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan a pris l'initiative de charger son envoyé personnel, Monsieur James Baker, de prospecter ces moyens avec les parties concernées.

Le Maroc a, comme d'habitude, répondu favorablement à cette initiative onusienne, et présenté, au mois de juin lors de la rencontre de Londres, des propositions détaillées et bien étudiées pour traiter les points en suspens du plan onusien.

Le Maroc a également proposé à l'autre partie, en septembre à l'occasion de la rencontre de Berlin, l'engagement d'un dialogue franc et constructif pour examiner les moyens de parvenir à une solution politique dans le cadre de la souveraineté marocaine et de l'unité nationale et territoriale, et dans le respect des principes démocratiques, avec la promotion d'une décentralisation élargie et de la régionalisation, concept à même de permettre à l'ensemble

des fils des provinces du sud d'assurer la gestion et le développement de leur région pour en faire un édifice invulnérable et une des assises solides de l'Etat marocain unifié.

En dépit de la persistance de la minorité égarée à s'aligner sur les positions maximalistes des ennemis de notre intégrité territoriale - à contre-courant de la volonté de la communauté internationale et des forces agissantes en son sein qui ont hautement apprécié les positions positives et constructives du Maroc -, nous sommes convaincu que nos fidèles sujets séquestrés à Tindouf saisissent parfaitement que leur avenir et leur gloire ne peuvent être assurés que dans leur patrie, le Maroc, où ils pourront vivre dignement dans le cadre de la démocratie authentique dont jouissent l'ensemble de leurs frères des différentes régions du Royaume.

Tu n'es pas sans savoir, cher peuple, combien nous entourons de notre sollicitude particulière, nos provinces du sud et nos fidèles sujets qui y vivent pour compenser les années de tutelle et de colonialisme qu'ils ont subies et les faire accéder au rang qu'ils méritent parmi leurs concitoyens. L'Etat a déployé des efforts considérables dans tous les secteurs économique, social, éducatif et de la santé pour promouvoir le développement de ces provinces, particulièrement à travers l'embauche du plus grand nombre d'entre eux, et la qualification de plusieurs autres pour assurer leur insertion dans le tissu économique régional et national.

Nous sommes déterminé à redoubler d'efforts pour mobiliser toutes les potentialités en vue de garantir une vie prospère et paisible à tous nos sujets dans ces provinces, pour en faire un pôle de prospérité économique et social, à l'instar de ce que nous escomptons pour l'ensemble des régions de notre Royaume et où les régions du sud bénéficient d'une place de premier ordre de notre part.

Mais quelle que soit l'appréciation que nous portons sur nos réalisations, nous ne saurons oublier le calvaire enduré par nos sujets séquestrés à Tindouf qui vivent dans des conditions d'oppression et mettent leur vie en péril pour rallier la mère-patrie. A ceux-là nous disons : l'heure de la délivrance est proche et inéluctable et le Maroc ne ménagera aucun effort pour que soit levé le siège qui leur est imposé. Nous réitérons également, à l'adresse de la minorité égarée, le testament et l'engagement de notre auguste père : la Patrie est Clémentine et Miséricordieuse.

Quels que soient les développements du dossier, nous te réitérons, cher peuple - en tant que premier serviteur de ce pays et dépositaire de la responsabilité de veiller à son intégrité nationale et territoriale - la position que nous avons affirmée dans le discours du Trône : toute solution ne pourra se faire que dans le cadre de l'unanimité, de la souveraineté nationale et de la légalité internationale.

Tout comme nous avons récupéré notre Sahara par la mobilisation populaire lors de la glorieuse Marche Verte, en rangs mobilisés, nous obtiendrons, par la volonté de Dieu, gain de cause dans le conflit artificiel autour de cette question par davantage de mobilisation nationale globale, tant au niveau des appareils de l'Etat et de ses institutions, qu'à celui de l'ensemble des formations politiques et syndicales et des associations, que nous exhortons à redoubler d'efforts, au plan intérieur, à travers ton encadrement et ta mobilisation vigilante autour de notre cause nationale sacrée, et au plan extérieur, en s'opposant fermement aux manoeuvres et allégations fallacieuses des ennemis de notre intégrité territoriale et en expliquant le bien-fondé de notre position au sein de toutes les instances internationales, qu'elles soient officielles ou populaires.

Cher peuple,

La philosophie de la Marche Verte, fondée sur la paix et la légitimité pour la récupération de la terre spoliée, est celle-là même qui a sous-tendu la position du Maroc vis-à-vis d'une cause panarabe sacrée et que le peuple marocain a si bien exprimé dans ce slogan noble et éloquent : le Sahara est marocain et la Palestine est arabe.

Le Maroc était précurseur dans la recherche d'une solution pacifique, juste, globale et durable du conflit arabo-israélien, sur la base de la légalité internationale, de façon à permettre la récupération de tous les territoires arabes spoliés et l'établissement de l'Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Acharif pour capitale.

Le Maroc avait ainsi ouvert un bureau de liaison avec Israël en tant que canal destiné à impulser le processus de paix. Mais le reniement par le gouvernement israélien de la légalité internationale, son renoncement à l'option de la paix et sa persistance à recourir à la logique de l'agression caractérisée à l'encontre du peuple palestinien désarmé, nous a amené à prendre l'initiative de fermer ce bureau.

Nous avons pris cette décision conformément à nos orientations en faveur de la paix et de la légitimité, pour soutenir nos frères palestiniens, assumer notre mission en tant que Président du Comité Al-Qods et amener la partie israélienne à se plier aux résolutions de la légalité internationale et à s'inscrire dans l'option de la paix, que nous croyons inéluctable et à la réalisation de laquelle nous continuerons à oeuvrer.

Notre position vis-à-vis du gouvernement israélien ne procède nullement d'un quelconque fanatisme racial, confessionnel ou doctrinal, et ne signifie pas non plus que nous renonçons à notre responsabilité religieuse, historique et constitutionnelle dans la préservation des droits, des libertés et des valeurs sacrées de nos sujets de confession juive, à l'instar de toutes les composantes de notre nation qui ont de tout temps cohabité dans la tolérance, la convivialité et le respect mutuel des valeurs religieuses sacrées.

Nous ne tolérerons jamais, dans le cadre de l'Etat de droit dont nous sommes le garant, la moindre atteinte aux libertés, à la sécurité, aux biens et aux valeurs sacrées de nos fidèles sujets, quelle que soit leur confession. Que chacun sache que nous veillons à la suprématie de la loi et de la légalité et que quiconque y portera atteinte s'exposera à des sanctions judiciaires.

Cher peuple,

Dans le but de consacrer l'harmonie entre les marches de l'unification et de la démocratie et de concrétiser les initiatives que nous avons annoncées dans le discours du Trône concernant l'élargissement de l'espace des libertés et la réalisation d'importants pas sur la voie de la consolidation de l'Etat de droit, le gouvernement a élaboré des projets de loi portant sur la réforme et l'actualisation du code des libertés publiques, relatif à la création des associations, aux rassemblements publics et à la presse.

Cette réforme vise particulièrement à renforcer les libertés de rassemblement, de réunion et d'expression, à simplifier les procédures administratives et à supprimer ou réduire les sanctions privatives de liberté en faveur des amendes.

Elle vise également à mettre en place de nouvelles règles précisés garantissant la transparence, l'honnêteté et la légalité dans la diversification des ressources financières internes et externes des intervenants associatifs, renforçant le rôle du pouvoir judiciaire dans le contrôle de la légalité des décisions administratives, motivé par la force de la loi, préservant la sacralité des constances nationales, tout en veillant à leur conformité avec nos traditions religieuses et notre civilisation, la législation internationale en matière de défense des droits de l'Homme pour bannir le racisme, la haine, la violence, la discrimination religieuse ou ethnique, ainsi que les atteintes à la liberté d'autrui.

Nous veillerons à mettre en oeuvre toute réforme des lois sur les libertés publiques, partant de notre responsabilité constitutionnelle de garantir les droits et libertés des citoyens, des groupes sociaux et des collectivités, et de notre souci de préserver l'équilibre entre la liberté et l'ordre public, entre les libertés collectives et les libertés individuelles.

Continuons donc, cher peuple, à nous inspirer de l'esprit de la Marche Verte, tout en nous recueillant sur l'âme de son initiateur et père de la nation, que Dieu bénisse son âme, ainsi que sur celle de l'ensemble des martyrs de l'intégrité territoriale, en premier lieu les membres de nos Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté nationale et des Forces auxiliaires, fiers que nous sommes de la bravoure de nos valeureux officiers et hommes de troupe stationnés aux confins du Sahara. Nous exaltons leur courage et leur abnégation dans l'accomplissement de leur devoir sacré pour défendre cette précieuse partie de notre chère patrie contre toute agression.

Imprégnons-nous des vertus de la Marche Verte pour redoubler d'efforts en vue de poursuivre les marches de l'unité, de la démocratie et du développement que nous entreprenons ensemble pour être au rendez-vous des grandes échéances qui attendent le Maroc.

Que la Prière, la Miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.